

mag #20



p.5

Vie municipale

p.17

Vie associative

p.30

Intercommunalité

p.34

Infos diverses



Toute l'actu de votre commune sur :
www.montreverd.fr



#20 Sommaire

Edito	2
Vie Municipale	5
Vie associative	17
Infos intercommunales	30
Infos diverses	34
Infos pratiques	36

[Magazine municipal]

JANVIER 2026

Directeur de la publication :

Damien GRASSET - Maire de Montréverd

Comité de rédaction :

Commission communication de la mairie de Montréverd

Maquette, mise en page et impression :

Hey!Jo - Montréverd - www.heyjoimprimerie.com

Crédits photos :

Couverture : Sixela Production

Bulletin d'informations municipales édité en 1800 ex sur papier couché mat condat silk 100 % PEFC 130 g

Prochaine parution : Montréverd MAG en 07/26



#Édito

2020-2026 UN MANDAT PARTICULIER DANS UNE PÉRIODE COMPLIQUÉE



Un mandat municipal se termine, un nouveau va s'engager en **mars 2026 avec les élections municipales** ou je l'espère, vous serez nombreux à vous exprimer.

Déjà six ans que les conseillers municipaux se sont engagés dans cette belle aventure au service de nos habitants.

Rappelons-nous c'était pendant la crise liée à l'épidémie du COVID, juste avant le confinement.

Un début de vie municipale difficile : pass sanitaire, distance de sécurité, interdiction des rassemblements, réunion en visioconférence, fabrication et distribution des masques, organisation de la vaccination...

Toutes ces contraintes, destinées à nous protéger, ont sans doute donné encore plus de sens à notre engagement envers vous et permis à l'équipe municipale de se souder et de le rester tout au long de ces six années.

Certains élus repartiront, d'autres s'arrêteront, mais tous, je peux vous l'assurer, ont beaucoup donné de leur temps et de leur énergie pour Montréverd.

C'est pourquoi je veux vraiment les remercier pour tout ce qu'ils ont pu accomplir de riche et productif, en tant que conseillers municipaux de notre belle commune.

Je vous invite à venir nombreux, leur témoigner votre reconnaissance, ainsi qu'à notre personnel municipal, lors de la **cérémonie des voeux le dimanche 11 janvier, salle concorde** sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Vous découvrirez dans ce magazine les différentes actions menées ou engagées ces derniers mois pour continuer à rendre notre commune attractive. Comme le veut la loi en période électorale, vous ne trouverez dans ce Mag que des informations sur des projets déjà présentés.

En ce début d'année, Montréverd va connaître son deuxième **recensement de population**. Cette enquête sur les foyers de notre commune est obligatoire et permet d'obtenir les financements de l'État, nécessaires à la gestion de nos services publics de proximité.

Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs, qui ont bien voulu accepter de mener à bien cette mission et de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire sur internet.

Avec l'ensemble des conseillers municipaux, il me reste à vous remercier pour ces 6 années passées à votre service et à vous souhaiter, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2026.





RECENSEMENT DE LA POPULATION : SOYONS PRÊTS AVEC INTERNET

Montréverd va procéder au **recensement** de sa population durant la période allant du **15 janvier au 14 février 2026**.

Pour ce faire la commune est divisée en sept districts à raison de deux pour les communes déléguées de Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon et trois districts pour la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, d'où le recrutement de sept agents recenseurs. Monsieur le Maire a pris les arrêtés nécessaires pour que les agents, en photo sur cette page, puissent effectuer cette mission dans les meilleures conditions.

PRIVILÉGIER LES RÉPONSES PAR INTERNET

Tous les ménages qui disposent d'une connexion internet pourront, je dirais même devront, se faire recenser en ligne sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

En effet, lorsque les agents recenseurs visiteront les habitants ils laisseront aux détenteurs d'internet une notice avec d'une part un code d'accès et d'autre part un mot de passe.

Les avantages de cette formule sont nombreux : confidentialité accrue, un site accessible 24 H/24, une simplicité et une rapidité qui vous étonneront.

Une permanence en mairie pour ceux qui n'ont pas d'accès internet.

En plus des agents recenseurs, nos agents assureront des permanences en mairie suivant des horaires qui restent à fixer.

Les agents recenseurs de Montréverd

Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies



Béatrice
RICHARD



René
GABORIAU



Patrick
BOSSIS

Commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon



Annick
VERGEREAU



Maryse
AUGEREAU

Commune déléguée de Mormaison



Marie-Agnès
RENAUD



Gilles
RENAUD



QUELQUES RAPPELS

En tant que Coordonnateur Communal je me dois de rappeler à chacun de nos concitoyens que **l'enquête de recensement revêt un caractère obligatoire**, c'est-à-dire que nous avons tous **obligation de réponse**. Bien entendu, pour la population qui le souhaite il sera encore possible de se faire recenser sur papier, les sept agents recenseurs ne manqueront pas de remettre les imprimés : feuilles de logement et bulletins individuels.

De leur côté les agents recenseurs et les personnes mandatées pour assurer le recensement sont tenus à des **règles strictes de confidentialité**. Ces règles sont d'autant plus respectées sur internet puisque les agents n'ont pas connaissance des données que vous validerez sur votre ordinateur.

Cette confidentialité est ensuite pérennisée puisque c'est l'**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui enregistre toutes les données contenues sur le site ou sur les fiches.

L'objectif final est, outre le dénombrement des personnes et des logements, d'analyser les données pour anticiper les besoins socio-démographiques de toute la population.

Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre pour que cette opération importante pour la commune, se déroule dans les meilleures conditions.

Un courrier d'information de l'INSEE sera déposé dans chaque boîte à lettres par nos agents recenseurs **entre le 7 et le 11 janvier** lors de leur tournée de reconnaissance.

D'ores et déjà, je vous remercie de votre collaboration et vous demande de réserver le meilleur accueil à nos agents.

Gérard Bretin

MONTRÉVERD

Recensement de la population

du **15 janvier**
au **14 février**
2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

#Vie municipale



Synthèse réunion de Conseil Municipal du 22 mai 2025

AFFAIRES GÉNÉRALES

Validation d'une offre de prêt

Dans le cadre du financement du restaurant scolaire à Saint-Sulpice-le-Verdon, nous avons saisie plusieurs banques : Crédit Agricole de la Vendée, Crédit Mutuel Océan, la Banque Postale, afin de conclure un prêt de 500 000 €, sur une durée de 12 ans, 15 ans, 20 ans.

Le Conseil Municipal a retenu la proposition du Crédit Mutuel Océan dont les conditions sont les suivantes : (Taux révisable) : Taux du L.D.D.S. + marge de 0,68 et 500 € de frais de dossier, sur 12 ans.

Vente du bâtiment « Art Laser » : modification du prix de vente

En date du 23 octobre 2024, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement, pour vendre l'ancien bâtiment « Art Laser », au prix de 85 000 €, ce prix se décomposant comme suit :

- 80 000 € pour la vente du bien immobilier en l'état ;
- 5 000 € pour les Frais d'Agence Immobilières.

Les différents prestataires réseaux consultés constatent un certain nombre de surcoûts, liés aux différents branchements. Les futurs acquéreurs, au vu de leur budget initial, nous demandent de bien vouloir revoir le prix de vente, pour leur permettre de rester dans leur enveloppe initiale.

Le Conseil Municipal valide une baisse de prix à 82 000 €, frais d'agence inclus, afin de tenir compte des frais de branchements non-prévus.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Vote d'une amende administrative concernant les dépôts sauvages

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une amende administrative en cas d'incivilité en matière de déchets abandonnés ou dépôts sauvages ou dépôts d'encombrants selon la grille suivante :

Catégories		Tarifs amendes administratives
Petits dépôts	Sacs d'Ordures Ménagères ou sacs de déchets recyclables Autres « contenants » des Ordures Ménagères ou des déchets recyclables	150 €
Dépôts encombrants	Déchets volumineux (déchets de chantier, déchets encombrants, déchets verts, etc.)	300 €

Itinéraire cyclable entre Saint-Sulpice-Le-Verdon et Mormaison

1/ présentation des aménagements.

Les aménagements cyclables destinés à assurer une continuité cyclable sécurisée sont :

- En entrée d'agglomération de Saint-Sulpice-le-Verdon
- Chemin de l'Association Foncière de Saint-Sulpice-le-Verdon
- En agglomération de Mormaison, Rue Jean XXIII.

2/ conclusion d'une convention tripartite.

Cette convention précise :

- La localisation exacte du chemin sur lequel porte le droit d'occupation ;
- les droits et obligations de chacune des parties, le coût des travaux de réalisation de l'itinéraire cyclable et l'entretien courant.

Résolution d'opposition à l'agrivoltaïsme

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certaines collectivités, dont le Département de la Vendée, ont décidé de prendre position contre « l'agrivoltaïsme ». Il en ressort que le déploiement massif de ces technologies sur nos terres agricoles et sur nos paysages est surtout une fausse « bonne idée » car avec l'agrivoltaïsme émerge une série de dangers, dont certains pourraient être irréversibles :

- Le fossé considérable entre la rémunération de l'agriculteur et celle du producteur d'énergie ;
- La spéculation sur le foncier agricole ;
- La rétention foncière au détriment de la transmission des terres, maintenues en activité de manière symbolique pour garantir une rente aux propriétaires, perdant ainsi leur objectif premier qui est de nourrir la planète ;
- L'instabilité des projets agrivoltaïques, souvent portés par des sociétés éphémères.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la résolution de principe par laquelle il s'oppose fermement à l'installation de projets agrivoltaïques sur son territoire.

Définition des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (Z.A.E.R.) sur le territoire de la commune de Montréverd

Sont définis comme zones d'accélération des énergies renouvelables :

- **Géothermie** : zones urbanisées, à urbaniser, économiques, villages et bâtiments agricoles isolés ;
- **Solaire thermique** et photovoltaïque sur toiture : zones urbanisées, à urbaniser, économiques, villages et bâtiments agricoles isolés.
- **Ombrières sur parkings** : identification des grands parkings publics ou privés présentant un potentiel pour accueillir des ombrières
- **Centrale solaire au sol sur terres incultes** : une zone sur l'ancienne lagune de la station d'épuration à Saint-André-Treize-Voies
- **Bois-énergie/biomasse** : identification des secteurs urbanisés ou économiques pouvant présenter un besoin de chaleur
- **Méthanisation** : identification du zonage A (agricole) et zone économique avec une activité agroalimentaire
- **Eolien** : aucune zone n'est identifiée.

Le Conseil Municipal valide la transmission de la cartographie de ces zones à M/Mme le sous-préfet, référent préfectoral.

Validation de la Charte de Principes et d'Engagements « esTer – Schéma Local d'Accès des Services Publics »

Les élus de Terres de Montaigu et des communes membres en ont relevés 4 enjeux principaux :

- L'importance de se recentrer sur l'habitant : En facilitant ses démarches administratives ;
- L'importance de la proximité : Assurer un service accessible pour tous les habitants ;
- L'importance de la qualité du service public : Apporter une réponse fiable et rapide ;
- L'importance d'une collaboration plus efficace : entre les communes et l'intercommunalité.

Les objectifs poursuivis sont :

- Eviter aux habitants de se déplacer de services en services ;
- Permettre aux agents des collectivités y compris sur les plus petites communes de faire partie d'un réseau d'information ;
- Permettre aux élus d'avoir une meilleure visibilité et traçabilité des services communautaires.

L'objectif poursuivi avec esTer. tourne autour de 4 axes :

Axe 1 : Renforcer l'accueil dans les mairies, portes d'entrée principale, afin de délivrer le plus d'informations possibles, y compris pour le compte des services communautaires ;

Axe 2 : Apporter une grande accessibilité avec le plus de services possibles pour les démarches en ligne. Le but étant de simplifier le numérique pour garantir un accès facile et intuitif à l'information ;

Axe 3 : Garantir des réponses expertes et complémentaire aux guichets « **Mon Espace** », pour les questions les plus complexes ;

Axe Transversal : Développer et pérenniser le Schéma Local d'Accès de Services au Public (esTer).

Le Conseil Municipal valide la signature de la charte de principes et d'engagements qui lie la commune de MONTRÉVERD et Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération.

POINT SUR LES COMMISSIONS

Commission bâtiments

Chêne chapelle : une réunion a eu lieu le 13 mai, en présence du service patrimoine du Département de la Vendée, du CAUE, de la paroisse et des riverains, pour les informer des travaux qui vont être menés pour la conservation de l'édifice et le maintenir le plus longtemps possible, par un entretien adapté, malgré le fait que l'arbre soit mort et qu'il a commencé à se désagréger.

Synthèse réunion de Conseil Municipal du 10 juillet 2025

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Vote d'une subvention au profit de l'association Montréverd Patrimoine

L'association du patrimoine de Montréverd, se propose d'effectuer les travaux de sauvegarde du « chêne chapelle » à Saint-Sulpice-le-Verdon. Le devis des fournitures nécessaires à ce chantier s'élève à 1 092,88 € TTC.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 092,88 € T.T.C dont le versement s'effectuera en 2 temps :

- Sur demande d'un acompte de 70% ;
- Le solde de 30% sur justificatifs.

Demande de subvention « amendes de police »

Le programme de travaux prévoit :

- Des aménagements renforçant la sécurité des usagers (cheminement doux, élargissement des trottoirs...)
- Des aménagements de parking.

Le Conseil Municipal valide le dépôt d'un dossier au titre des « amendes de police » pour un montant de 50 000€ H.T x 20% = 10 000 € de subventions.

Négociation concernant la désignation de l'architecte en charge de la mission de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mairie de Saint-André-Treize-Voies : Suite à la consultation qui a été lancée et de la négociation qui s'en est suivie, le Conseil Municipal, au vu du rapport d'analyse des offres et du classement qui en résulte, a attribué à l'entreprise classée en 1^{ère} place : ORIGAMI Architecte (85600 Montaigu-Vendée), le marché de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique-extension, de la mairie de Saint-André-Treize-Voies.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Répartition des sièges au sein de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un accord local

Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-6-1 qui prévoit la possibilité de composition du Conseil d'Agglomération, dans le cadre d'un accord local.

Selon un accord local, la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune ;
- Chaque commune devra disposer d'au moins un siège ;
- Aucune commune ne pourra disposer de plus de la moitié des sièges.

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté d'agglomération doivent approuver une composition du conseil d'agglomération, respectant les conditions précitées, comme suit :

Communes membres	Population municipale 2025	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Montaigu-Vendée	20 754	20
Cugand – La Bernardière	5 659	5
La Bruffière	4 015	4
Montréverd	3 833	4
Saint-Philbert-de-Bouaine	3 622	3
Rocheservière	3 571	3
l'Herbergement	3 437	3
Treize-Septiers	3 361	3
La Boissière-de-Montaigu	2 295	2

POINT SUR LES COMMISSIONS

Commission urbanisme

Modification du Permis d'Aménager de l'Orgerie-La Barbotière : Les propriétaires des parcelles situées sur la partie basse du lotissement qui le souhaitent, peuvent désormais déposer leur dossier de Déclaration Préalable (D.P.) pour la réalisation de murs de soutènement, permettant d'aménager leurs terrains.



Synthèse réunion de Conseil Municipal du 02 octobre 2025

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Validation du montant de l'Attribution de Compensation

En tenant compte du rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 18 septembre 2025 constatant d'une part, les transferts de charges relatives à l'organisation du festival Les Ephémères 2025 et la participation pour les actions de communication Enfance pour les communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine ; il est proposé au conseil municipal de réviser le montant de l'Attribution de Compensation de la commune de Montréverd, de 64 556,02 €, à 60 374,77 €.

Validation RPQS 2024 Service Public de gestion des déchets et assimilés

Le Territoire de Terres de Montaigu est performant en matière de **réduction et de tri** des déchets :



609	593	401
KG/HAB./AN	KG/HAB./AN	KG/HAB./AN
en moyenne France	en moyenne Vendée	sur Terres de Montaigu

La production des 401 Kg/Habitant/An se décompose comme suit :

- Ordures ménagères : 96 kg** soit 24% (+1 Kg / 2023)
- Emballages : 38 kg** soit 9% (-2 Kg / 2023)
- Verre : 48 kg** soit 12% (-2 Kg / 2023)
- Papier : 14 kg** soit 3% (-1 Kg / 2023)
- Déchetterie : 194 kg** soit 48% (+11 Kg / 2023)

Validation RPQS 2024 Service Public d'Assainissement Non-Collectif (S.P.A.N.C)

Etat du parc d'assainissement non collectif :
604 installations contre 601 en 2023

Activités du SPANC à Montréverd :



17 contrôles de réalisation

19 contrôles de bonne exécution

9 contrôles périodiques de bon fonctionnement dont :

✓ Bon fonctionnement : 8

⚠ Non conforme :
(délai 1 an pour mise en conformité)

✗ Non conforme dangereux : 0

▬ Absence d'installation : 0



15 vidanges de fosses

Validation RPQS 2024 Service Assainissement Collectif

Les chiffres clés de l'assainissement collectif à Montréverd :



100 400 m³
facturés



2 521 ml de réseau unitaire
21 836 ml de réseaux séparatifs
1 233 ml de réseaux de refoulement

Soit
25 590 ml de collecte totale



4 STEP

1 sur Mormaison
1 sur St André Treize Voies
2 sur St Sulpice le Verdon



11 POSTES DE RELEVAGES

2 sur Mormaison
3 sur St André Treize Voies
6 sur St Sulpice le Verdon

ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Nos églises sont des éléments centraux de notre patrimoine, et leur bonne conservation est une priorité pour l'équipe municipale.

Un léger décollement entre la charpente et le mur a été récemment observé au niveau du transept sud de l'église de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies.

Afin de garantir la pérennité de l'édifice, un diagnostic structurel a été immédiatement commandé et réalisé. Cette expertise nous a demandé de fermer le transept



Photo du désordre sur le transept Sud

au public et nous a permis d'identifier avec précision la nature des désordres et de définir les travaux de consolidation à entreprendre.

Prochaine étape : Nous sommes actuellement en attente des devis de plusieurs corps de métier spécialisés (charpente, couverture et maçonnerie). Dès réception et validation de ces offres, nous pourrons engager les travaux nécessaires.

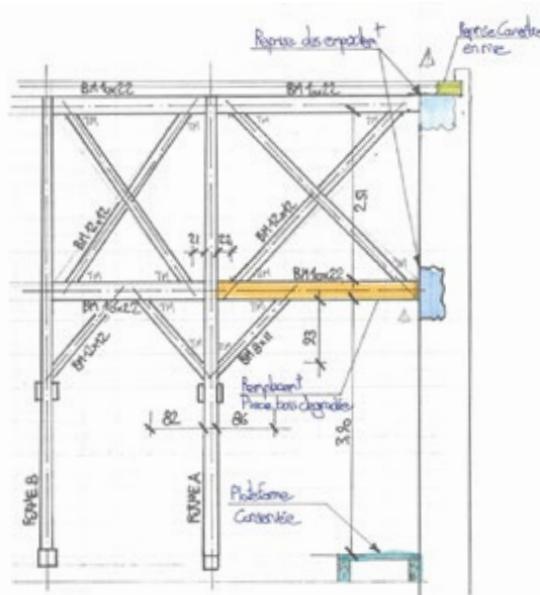


Schéma issu de l'étude structure du cabinet FIBRE' INGE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Dans la continuité de notre engagement en faveur de la transition énergétique, le projet de rénovation de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies se poursuit activement.

Le cabinet d'architecture ORIGAMI a récemment franchi une étape clé en nous présentant les premières esquisses et plusieurs hypothèses de rénovation énergétique pour ce bâtiment. Les réunions de travail vont continuer, notamment avec les agents administratifs pour retenir la meilleure solution technique et proposer un cadre de travail agréable.

Planning prévisionnel : Les études et approfondissements techniques vont à présent se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2026. Le démarrage des travaux est, quant à lui, programmé pour la fin du deuxième semestre 2026 ou le premier semestre 2027.



Accueil de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies

UNE LIAISON VÉLO ENTRE SAINT-SULPICE-LE-VERDON ET MORMAISON

Une liaison sécurisée entre le bourg de Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison, c'est ce que les cyclistes connaîtront bientôt. Un chemin en enrobé qui restera accessible aux engins agricoles.

L'itinéraire de 2 km empruntera un tronçon de 1,5 km qui est la propriété de l'Association Foncière de Remembrement de Montréverd.

Une convention répartira les rôles de chacun :

- Terres de Montaigu sera chargé des travaux de reprofilage et d'enrobé,
- La commune assurera l'entretien et la sécurité aux abords du chemin (fauchage, balayage)

Cet aménagement est réalisé dans le cadre du Plan Vélo de Terres de Montaigu.

Pour parfaire l'aménagement, la commune aménagera des écluses à Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison pour favoriser le ralentissement en entrée d'agglomération.



URBANISME ET HABITAT INDISSOCIABLES

Le dynamisme économique de notre territoire (triangle Nantes - La Roche-sur-Yon - Cholet) n'est pas sans conséquence sur les besoins en logements de notre commune.

Pour preuve, la finalisation de nos deux lotissements de l'Orgerie-La Barbotière à Saint-André-Treize-voies (1ère tranche de 27 lots) et du Bois Vert à Saint-Sulpice-le-Verdon (19 lots) ont été pourvus en moins de 2 ans, sans oublier les 12 logements à caractère social (6 dans chacune des 2 communes déléguées) que Vendée Habitat s'enquiert de terminer, soit au total 58 logements qui seront répertoriés lors du tout prochain recensement prévu du 15 janvier au 14 février 2026.

Cette rapide commercialisation a permis de terminer dès cet automne 2025 les travaux d'assainissements, de branchements, voiries et espaces verts comme vous pouvez le voir à l'aide des photos qui agrémentent cette page.

Et maintenant ?

Nous l'avons toujours dit, la forte demande en habitations ne doit pas nous faire trop précipiter car il est primordial de maîtriser et gérer les différents équipements collectifs qui vont de pair avec ce développement.

Aujourd'hui des projets sont enclenchés à l'horizon fin 2026 courant 2027, à savoir :

- l'extension du lotissement de l'Orgerie sur Saint-André-Treize-Voies pour 6 à 7 constructions ;
- les jardins rue de l'Abbé Vinet à Saint-Sulpice-le-Verdon pour 6 à 7 logements ;
- une nouvelle tranche du lotissement le Châtelier sur Mormaison pour 15 à 20 constructions ;
- le Bois Michau (lotissement privé à Saint-Sulpice-le-Verdon) pour 8 logements.

En parallèle, nous citerons des projets déjà évoqués dans nos précédents magazines avec la transformation du Café SORIN à Mormaison en 4 logements, et l'aménagement du bien immobilier de l'ex-maison Relet sur Saint-André-Treize-Voies (8 à 10 logements).

Enfin, la seconde tranche du lotissement des coteaux de la Barbotière devrait être commercialisée à compter de 2028.



6 logements

à caractère social seront disponibles
au Bois Vert à partir du **mois d'avril !**

Vous êtes intéressés ?

→ Déposez un dossier sur :
www.demandedelogement85.fr

NOUES ET PARKINGS VÉGÉTALISÉS : L'EAU TROUVE SA PLACE À L'ESPACE CONCORDE

Les abords de l'espace Concorde, qui regroupe la salle de sports, le restaurant scolaire, l'espace jeunes et le City Stade, ont récemment fait l'objet d'un aménagement extérieur repensé pour concilier **esthétique, fonctionnalité et respect de l'environnement**.

Clés du projet :

La création de **noues paysagères** sur les espaces verts

Mais qu'est-ce qu'une noue ?

Une noue est un espace engazonné, conçu pour recueillir les eaux de pluie provenant de ruissellement de surfaces imperméables. Contrairement aux canalisations classiques, elle permet à l'eau de **s'infiltrer progressivement dans le sol**, favorisant ainsi la recharge des nappes phréatiques et limitant les risques de ruissellement ou d'inondation.

Mise en place de parkings végétalisés

Un **parking végétalisé** est constitué de **dalles engazonnées**, remplies de terre et de gazon. Ce type d'aménagement, également réalisé sur les nouveaux lotissements des communes déléguées de Saint-Sulpice-le-Verdon et Saint-André-Treize-Voies, permet à l'eau de pluie de **s'infiltrer naturellement dans le sol**, limitant ainsi



le ruissellement. Ce type de revêtement permet aussi de mieux intégrer le stationnement dans le paysage, en réduisant l'effet de chaleur et en apportant une touche plus naturelle au site.

Ces aménagements illustrent la volonté de la commune de **Montréverd** de poursuivre des projets à la fois **fonctionnels et respectueux de l'environnement**.



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES !

C'est simple Inscrivez-vous !

Le réseau des bibliothèques et médiathèques propose aux habitants une offre diversifiée et étroite de plus de 21 000 livres, périodiques, livres audios ou DVD.

COMMENT CA MARCHE ?

L'ABONNEMENT

Il vous suffit de remplir une fiche d'inscription et de présenter un justificatif de domicile dans une bibliothèque du réseau. L'emprunt est gratuit, individuel et valable un an (inscription obligatoire pour tout emprunt).

La carte unique de prêts donne accès à l'ensemble des documents dans les 6 bibliothèques du réseau :

- L'Herbergement,
- Montréverd (Mormaison, Saint-Sulpice-le-Verdon, Saint-André-Treize-Voies),
- Rocheservière,
- Saint Philbert de Bouaine.

EMPRUNTER, PROLONGER, RÉSERVER

En ligne ou dans une bibliothèque, je peux emprunter ou retourner les documents pendant 1 mois (10 documents par carte, 2 DVD, 2 nouveautés)

Réservoir jusqu'à 2 documents et les faire acheminer dans la bibliothèque de mon choix.



Les documents peuvent ensuite être rendus dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Prolonger l'emprunt 1 fois pour 1 mois



LE PORTAIL INTERNET

Rendez-vous sur :

biblio-rocheserviere.terresdemontaigne.fr

Consultez le catalogue en ligne, votre compte lecteur, vos réservations en cours, les dates de retour...

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Films, musique, livres, presse et autoformations... une offre très large vous est proposée sur la plateforme "e-media".



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Créé en 2020, le Relais Petite Enfance (RPE) Terres de Montaigu coordonne et propose un programme d'animations variées à destination des parents et des professionnels du territoire, notamment les assistants maternels.

Un vendredi toutes les trois semaines, le RPE se rend dans chacune de nos communes déléguées :

- Mormaison : salle polyvalente ;
- Saint-André-Treize-Voies : salle 3-6 ans, accueil de loisirs la Marelle ;
- Saint-Sulpice-Le-Verdon : salle de la Chabotterie, mairie déléguée.

Ces matinées « Rencontres et Jeux » sont à destination des assistants maternels, accompagnés des enfants qu'ils accueillent.

Pour les professionnels de la petite enfance, ces rencontres permettent de retrouver des collègues et d'échanger sur les pratiques. Pour les enfants, elles favorisent l'éveil et la socialisation.

Ces matinées sont gratuites et fonctionnent sur inscription.

CONTACT

Relais Petite Enfance

Mon Espace Familles et Santé

1 rue René Descartes

ZA de la Bretonnière

85607 Montaigu-Vendée

02 51 94 04 62

Permanence téléphonique :

Lundi au vendredi, de 13h30 à 15h30

Le RPE vous accueille sur rendez-vous à :

Mon Espace Familles et santé :

Tous les lundis de 11h à 20h

Tous les mercredis de 8h30 à 17h30

Tous les samedis (semaines impaires)
de 9h30 à 12h30



UN NOUVEL ÉLAN POUR LES ESPACES JEUNES À MONTRÉVERD !

L'Espace Jeunes de Montréverd ouvre une nouvelle page de son histoire, avec l'installation dans ses nouveaux locaux à Saint-Sulpice-Le-Verdon, qui vient compléter l'offre à Saint-André-Treize-Voies et Mormaison. Pour marquer cette étape, une **inauguration conviviale a eu lieu le Vendredi 24 octobre**.

Ce nouvel espace, permettra d'accueillir les jeunes dans un endroit chaleureux et confortable, disposant d'équipements neufs et adaptés :

- Une kitchenette, qui permettra de réaliser des ateliers cuisine ou tout simplement de prendre le goûter...
- Des poufs géants de type Big Bag, qui permettront aux jeunes de « **chiller**¹ » ;
- Une table été, des chaises, ce qui permettra de s'asseoir pour un moment convivial autour de jeux de société ;
- Un babyfoot rénové pour des parties de football endiablées.

Cet Espace Jeunes sera le lieu où tous pourront s'exprimer, partager leurs talents, apprendre autrement et construire ensemble, des projets tournés vers l'avenir.

En ce qui concerne l'animation des lieux, **une nouvelle animatrice est arrivée, Solenne JOUFFE**, qui s'est engagée dans des démarches de transmission de savoir-faire et savoir-être aux jeunes dans tous les domaines.

Mais ce n'est pas tout : la rentrée s'annonce riche en projets ! La nouvelle animatrice souhaite placer l'environnement et la transition énergétique au cœur de la

programmation et invite les jeunes à s'impliquer dans une démarche expérimentale et participative.

La commune de Montréverd remercie également les 10 jeunes qui se sont mobilisés pour le dispositif « *argent de poche* » durant les vacances d'automne, d'autant plus qu'un large choix de missions leur était offert. Nous espérons autant de motivation pour les vacances d'hiver car l'AIFR sera fermé pendant les vacances de fin d'année.

N'hésitez pas à demander un dossier d'inscription pour participer aux activités proposées par l'AIFR (activités périscolaires – activités vacances – CME – Argent de poche).



¹ Chiller : Prendre du bon temps





Commission Communication/vie associative santé&social

Lionel BOSSIS

Responsable de la commission communication, vie associative, santé et social

PREMIER FORUM DES ASSOCIATIONS DE MONTRÉVERD

En septembre dernier, à la salle de sport de la commune déléguée de Mormaison, les habitants, bénévoles et curieux se sont retrouvés pour échanger, découvrir les activités de la commune et, pour certains trouver de nouvelles idées d'engagement ou de loisirs.

Une belle affluence pour une première

Une trentaine d'associations étaient présentes pour présenter leurs actions, leur dynamisme, et leurs projets à venir. Les visiteurs, les familles ont pu s'informer ou tout simplement discuter autour d'un café, d'un verre en dégustant une pizza, des frites, un donut, une planche apéro, et même du gibier préparé et offert par l'association des chasseurs... dans une ambiance très conviviale.

Des démonstrations et animations

Le public a pu assister et participer à plusieurs démonstrations des « Loca Dunk » basket acrobatique ou encore à de la danse présentée par la Détente Trévoise.

Les Sapeurs-Pompiers des centres de secours de L'Hébergement-Montréverd et Rocheservière ont également effectué des simulations et démonstrations de secours à la personne.

Nous avions le bonheur aussi de jouer et nous affronter avec les jeux en bois...

Merci à notre animateur de la journée de la société DYNA'MIC qui a su créer une ambiance très agréable toute la journée en présentant notamment chacune des associations.

Un Grand Merci aux Bénévoles de faire vivre nos associations.

Ce Forum a montré à quel point la vie associative est essentielle à la vitalité de Montréverd. Merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps sans compter.

Ce jour-là, nos associations avaient fait le choix de reverser l'ensemble des recettes du bar et de la vente des planches apéro au profit du Téléthon.

Le 6 décembre dernier, c'est un **chèque de 1014,55 €** qui a été remis à l'association du Téléthon lors de la journée organisée à cette occasion, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Un questionnaire sera envoyé à l'ensemble des associations afin de faire le bilan de l'organisation de ce forum et se projeter sur une prochaine édition si c'est un souhait.

UN GRAND MERCI A L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE CE FORUM 2025



#Vie associative



PAMPL'UP

Vous l'avez demandé... Pampl'Up revient !

Après une édition pleine d'émotions, toute l'équipe est ravie de vous retrouver le **samedi 6 juin 2026**, au Logis de la Chabotterie, pour une nouvelle journée de fête, de musique et de partage.

Depuis des mois, les bénévoles s'activent pour préparer un festival encore plus festif, encore plus local et toujours aussi convivial.

La billetterie est ouverte sur www.pamplupmusicfestival.fr et au bar La Trève à Montréverd — ne tardez pas, les places partent vite !

Les premiers noms viennent d'être annoncés, et d'autres suivront très bientôt... De belles surprises vous attendent sur scène, dans une ambiance unique qui fait tout le charme de Pampl'Up.

Merci à tous pour votre soutien, vos encouragements et votre énergie. C'est grâce à vous, habitants, partenaires et bénévoles, que cette belle aventure continue !

On compte sur vous pour faire vibrer Montréverd le **6 juin 2026** !

Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour ne rien manquer.

LA GRANGE FEST

La Grange Fest 2025 : Une Deuxième Édition inoubliable !

Cette année, le 25 octobre 2025, Montréverd a vibré au rythme de la deuxième édition de La Grange Fest.

Une soirée folle, animée par les artistes locaux :

Bonne Nuit, Tensing, Alter Echo, Folkrock Station et D4LHIA.

Grâce à une équipe de bénévoles motivés et des festivaliers en feu, l'événement a été un vrai succès !

D'ores et déjà, nous préparons la prochaine édition prévue pour fin 2026.

Un grand merci à tous pour cette énergie incroyable, et à l'année prochaine !

Vous souhaitez participer à l'organisation, devenir bénévole ou simplement en savoir plus ?

✉ lagrangeprod85@gmail.com
✉ [@la_grange_fest](https://www.instagram.com/la_grange_fest)



COMITÉ DES FÊTES SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Le Comité des Fêtes prépare déjà sa 5^{ème} Guinguette Montreverdoise !

Cette année, vous avez été au rendez-vous et ce fut un véritable succès !

L'équipe prépare donc une nouvelle édition toujours aussi festive et conviviale ! Vous pouvez déjà noter dans vos agendas le **samedi 30 mai** et surtout en parler autour de vous.

Côté matériel, les investissements de début d'année (vaisselle, remorque frigo...) ont déjà permis à nombreux d'entre vous d'organiser vos évènements ! L'ensemble du matériel et des tarifs est disponible sur notre site internet, n'hésitez pas à le consulter.

Exemple :

Tarifs week-end (du jeudi soir au lundi soir)

Petite remorque frigo :

à partir de 50 € (pour les habitants de Montréverd)

à partir de 70 € (Personnes n'habitant pas Montréverd)

Grande remorque frigo :

à partir de 60 € (pour les habitants de Montréverd)

à partir de 80 € (Personnes n'habitant pas Montréverd)

1/2 tarif pour les associations et les professionnels de Montréverd

L'ensemble du matériel et des tarifs est disponible sur notre site internet :

✉ <https://comitesslv.wixsite.com/comitedesfetes85260>

Pour tout contact ou pour nous rejoindre en tant que bénévole, nous sommes disponibles ici :

✉ comite.sslv@gmail.com

réponse garantie dans les 24 h !

UN RÊVE INDIEN

L'association « Un Rêve Indien » vous invite à participer à son **LOTO** qui aura lieu le :

dimanche 15 mars 2026, à la salle Saint-André à 14 h 00 (Ouverture des portes à 13h)

Réservez votre date pour participer à cet après-midi « détente ».

De nombreux lots sont à gagner.

Bar – Confiserie

Vous avez la possibilité de réserver vos places au : 06 22 34 07 14.

Nous vous souhaitons à tous de passer un excellent après-midi convivial.

COMITÉ DES FÊTES SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

D'abord, nous tenons à vous remercier pour votre présence aux différents évènements de l'hiver (Le com'def aux Antilles, le marché de Noël en collaboration avec l'APEL et dégust'HUITRE). Nous sommes, comme chaque année, ravis de passer ces moments conviviaux avec vous !

À vos agendas !

Le comité des fêtes organise la fête de la musique le vendredi 19 juin 2026 à la Coulée Verte.

Rappel concernant l'organisation de vos réservations de matériel :

L'enlèvement de matériel a lieu le jeudi soir et le retour le lundi soir.

Les réservations se font seulement par téléphone au 06 45 27 96 78. Vous pouvez consulter en amont la fiche du matériel sur les réseaux sociaux : « comitedesfetesslv » sur Instagram ou sur notre compte Facebook.

Les paiements se réalisent en carte bancaire, en espèce ou en chèques.

A noter dans votre agenda

Dégust'huîtres

Dimanche 21 décembre 2025

Fête de la musique

Vendredi 19 juin 2026



MAM MATATI MATATA

En septembre, la rentrée des enfants de la Mam Matati Matata s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

En cette rentrée, nous avons eu la chance d'accueillir Charline Pelloquin, pour un cours de sophrologie, un moment de détente apprécié par les enfants. Aline Guibaud des jeux Oika Oika est intervenue pour nous faire découvrir de nouveaux jeux. Les enfants étaient ravis.

Nous aurons quelques places de disponibles à partir du mois d'août 2026.

Voici nos jours et horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h

Mercredi de 7h30 à 13h30

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année

Amandine et Audrey



LES P'TITES CANAILLES

« Les P'tites Canailles » rassemble des assistantes maternelles passionnées sur cinq communes :

Saint-Sulpice-le-Verdon, Saint-André-Treize-Voies, Saint-Philbert-de-Bouaine, L'Herbergement, Rocheservière

À Saint-Sulpice-le-Verdon, les professionnelles se retrouvent chaque semaine, et à Saint-André-Treize-Voies, tous les quinze jours.

Une fois par mois, les deux communes partagent un temps collectif pour que les enfants se découvrent et créent des liens.

Nous aimons proposer des journées nature, des ateliers ludiques et des jeux adaptés, favorisant l'éveil et la curiosité des tout-petits.

Cette année, nous avons aussi participé à La Joséphine avec les enfants - un beau moment de solidarité et de partage.

Nous préparons maintenant la fête de Noël, prévue le samedi 29 novembre, avec les parents et les enfants !



Céline Catroux
Saint-Sulpice-le-Verdon
📞 06.42.51.00.32

Céline Prud'homme
Saint-André-Treize-Voies
📞 06.15.23.59.06



Si vous souhaitez plus de renseignements sur notre association, n'hésitez pas à venir vers nous :

📞 07 45 66 37 92

✉ matatimatata@outlook.com

CLUB DE L'AMITIÉ DE MORMAISON

Le club compte actuellement 88 adhérents, même effectif qu'en 2024.

Les différentes activités proposées par le club :

- jeux de cartes, de société, boules et palets tous les **jeudis après-midi**,
- marche le **jeudi matin** à 9h30 départ salle polyvalente,
- cours d'art floral un **mardi après-midi** par mois sur 8 mois de l'année. Si certaines personnes sont intéressées pour l'art floral, n'hésitez pas à nous faire connaître auprès du bureau.

Depuis cette année, nous organisons, **1 journée festive par trimestre** dans le but de rassembler le maximum d'adhérents : en janvier aura lieu l'Assemblée Générale, avec après-midi jeux suivis d'un goûter, puis :

en mars : après-midi bottreaux,
en juin : journée excursion en car,
en septembre : journée pique-nique avec après-midi jeux,
en décembre : repas de Noël avec animation

Joyeuses fêtes de fin d'année.

La Présidente,
Marie-Agnès Renaud



DÉTENTE TRÉVOISE

Détente Trévoise organise des rencontres et activités avec les personnes en retraite.

Nous nous retrouvons avec plaisir au sein du club :

- Le **mercredi après-midi** : jeux de belote et tarots, jeux de société et jeux de boules... Et atelier peinture les semaines impaires.
- Une fois par mois, le **mardi** : atelier scrapbooking où l'on se retrouve autour de 20 personnes et le **jeudi** : atelier calligraphie où l'on pratique entre autres la réfection de tableaux et d'orgue à la feuille d'or.
- Le **jeudi** : marche à 9 h.

Depuis le mois de mars 2025, tous les **lundis après-midi**, sauf pendant les vacances scolaires, nous nous retrouvons avec Dominique et Annie Duhamel pour la danse en ligne. C'est un cours ouvert à toute personne intéressée même en dehors de Saint-André-treize-Voies, l'ambiance y est très conviviale et nous sommes 30 à nous exercer régulièrement.

Des sorties sont organisées à la journée en co-voiturage ou en car. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Nous vous invitons à notre assemblée générale annuelle le **jeudi 26 février 2026** à la salle Saint André, suivie d'un repas animé.

Nous vous y espérons nombreux et serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de participer à l'une ou l'autre des activités.

Recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

La Présidente, Noëlle Grasset, Tel 02 51 42 86 60

A noter dans votre agenda

Assemblé Générale
Concours de belote

jeudi 22 janvier 2026
Samedi 28 février 2026

A noter dans votre agenda

Assemblée Générale

jeudi 26 février 2026

LE CLUB DES BLÉS D'OR

Le Club des Blés d'Or de Saint-Sulpice, le Verdon rassemble une cinquantaine d'adhérents.

Chaque rencontre est un moment de partage dans la bonne humeur à travers les activités habituelles, ponctuées d'un goûter servi à tous.

L'année à venir s'annonce animée, plusieurs rendez-vous sont déjà précisés au calendrier 2026 :

- Assemblée Générale le jeudi 22 janvier
- Journée commerciale le vendredi 6 février
- Concours de belote le samedi 7 mars
- Sortie annuelle (avec le club de Mormaison)

Et notre nouveauté de l'année : le Quiz pour jouer, rire, et faire travailler la mémoire.

Un moment spécial marquera également 2026 : nous aurons la joie de fêter le centième anniversaire d'une adhérente présente à nos côtés chaque jeudi.

Nos activités sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent partager un moment agréable.

Rejoignez-nous, vous serez accueillis avec plaisir !

A noter dans votre agenda

Assemblée Générale
Concours de belote

jeudi 22 janvier 2026
Samedi 07 mars 2026

MONTRÉVERD PATRIMOINE

Le 21 septembre dernier, notre 3^{ème} **promenade historique** a connu un vif succès grâce aux très nombreux participants. Les enfants ont particulièrement apprécié le jeu de piste proposé, et surtout le fameux trésor du capitaine Lulu.

Les travaux d'entretien et réparation menés sur le Chêne Chapelle se poursuivent, mais il est toujours possible de visiter le site.

L'association recherche des vidéos, photos, correspondances ou tout autre support en lien avec Montréverd (événement, lieu, rassemblement...) pour sauvegarder ce patrimoine.



Pour suivre l'actualité ou se renseigner :

📞 06 41 61 36 49

✉ montreverdpatrimoine@gmail.com

↳ « Montréverd Patrimoine »

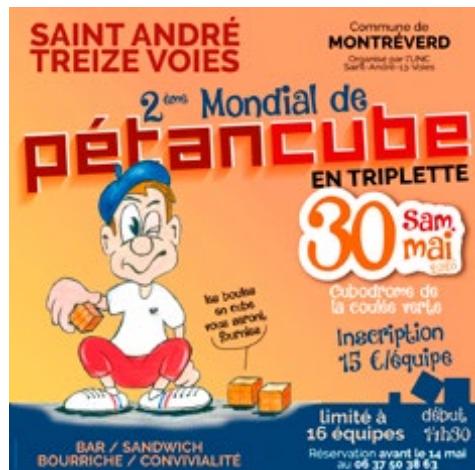
UNC-AFN SOLDATS DE FRANCE

Association locale de Saint-André-Treize-Voies

En 1962 prenait officiellement fin la guerre en Afrique du Nord, celle-ci avait commencé en 1954 et se prolongera finalement jusqu'en 1964. La Section AFN de l'UNC de Saint-André-Treize-Voies a été créée en 1966. Le premier président était Michel BORDET. Il reçut le drapeau AFN des mains de Michel LEBOEUF (déjà président départemental de l'UNC) en 1967.



Nous allons effectuer des recherches sur tous nos soldats qui ont participé à cette guerre. Une exposition du 60^{ème} anniversaire sera organisée en leur honneur. La date reste à déterminer (2026 ou 2027). Pour cette occasion les drapeaux AFN et 39/45 vont être rénovés (travaux de couture et nettoyage).



Le samedi 30 mai (à partir de 14h30) aura lieu la deuxième édition du **Tournoi de Pétancube** au Cubodrome de la Coulée verte de l'Ognon. (Jeu cousin de la pétanque mais avec des boules carrées).

L'édition 2025 s'est passée dans une très bonne ambiance (humour et convivialité). Vous pouvez dès à présent constituer votre équipe (triplette). Les jeux pourront vous être prêtés pour vos entraînements...

Venez nombreux participer (joueurs de 7 à 107 ans)...

Le président de l'Association Locale UNC de Saint-André-Treize-Voies
Patrick BOSSIS

ÉCOLE NOTRE-DAME APEL - OGEC

C'est tout naturellement que les élèves et l'équipe enseignante de l'École Notre-Dame ont fait leur rentrée en septembre dernier. Comme à son habitude, l'année scolaire promet d'être riche de sens avec un projet commun : « Tissons des liens » !

A noter dans votre agenda

Inscription pour les futures petites sections (10h30 – 12h)	Samedi 10 janvier 2026 -
Apéritif Concert Salle Concorde	Dimanche 08 février 2026
La Verdondine	Samedi 18 avril 2026
Fête d'Été	Samedi 20 juin 2026

Infos Utiles :

- L'APEL et l'OGEC accueillent volontiers de nouveaux bénévoles. Pour les rejoindre :
 apel@stsulpiceverdon-notredame.fr
 ogec@stsulpiceverdon-notredame.fr
- Pour suivre les actualités : suivez la page Facebook de l'APEL et le site de l'école :
 <https://stsulpiceverdon-notredame.fr>
- Pour contacter l'école, écrivez à :
 direction@stsulpiceverdon-notredame.fr

LA VERDONDÎNE

Amis marcheurs, à vos agendas

La prochaine édition de la célèbre Verdondîne organisée par l'école Notre-Dame de Saint-Sulpice-le-Verdon aura lieu le **Samedi 18 avril 2026** !

Randonnée semi-nocturne pour laquelle deux parcours d'une dizaine de kilomètres seront proposés, toujours avec deux formules au choix :

- **La Marche Gourmande**, pour découvrir (ou redécouvrir) les talents culinaires des restaurateurs de Saint-Sulpice-le-Verdon, en passant par leurs établissements.
- **La Balade Barbecue**, pour déguster une délicieuse viande grillée dans une ambiance conviviale et champêtre au cœur de nos villages Sulpiciens.

Les départs de la salle concorde seront échelonnés de 17H30 à 19H30. L'arrivée se fera au même endroit pour savourer un dessert commun et y prolonger la soirée.

Début mars, des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres et les inscriptions pourront débuter.

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine Verdondîne !

L'équipe Verdondîne.
Suivez-nous sur facebook : La Verdondîne

ÉCOLE NOTRE-DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Ce sont **128 élèves** qui ont repris le chemin de l'école en septembre à l'école Notre-Dame.

L'établissement a connu deux changements majeurs pour cette rentrée scolaire : un changement de direction et la mise en service du nouveau restaurant scolaire.

Le thème d'année choisi par l'équipe enseignante, « **Tissons des liens** », invite chacun à renforcer les relations entre élèves, familles et enseignants à travers des projets collectifs et des moments de partage. Cette dynamique s'est illustrée dès la Fête des Cucurbitacées qui s'est vécue à l'école le vendredi 17 octobre. Les élèves y ont transformé des citrouilles avec des éléments de la nature pour les présenter au vote des élèves. Les deux plus belles ont été emmenées au concours des cucurbitacées de la ferme des Mauges de Roussay. Un temps fort de coopération et de solidarité pour cette première période.



APEL – ÉCOLE SAINT-Louis-DE-GONZAGUE MORMAISON

Les bénévoles de l'APEL de l'école de Mormaison sont toujours en quête de nouvelles idées pour organiser des actions de financement au profit des projets de l'école.

- **Vente de torchons personnalisés** : grâce aux magnifiques dessins de vos enfants, cette action a été un véritable succès ! Les bénéfices permettront de réduire le coût de la classe de neige pour les CM1-CM2, qui partiront dans les Pyrénées en janvier pour une aventure inoubliable.
- **Boum d'Halloween** : notre soirée festive, organisée avec les deux autres écoles de Montréverd, a rencontré un vif succès, renforçant la collaboration inter-écoles.
- **Marché de Noël** : ce rendez-vous convivial s'est encore agrandi cette année, accueillant de nombreux exposants et générant des fonds précieux pour l'école.



Ces actions n'auraient pu se réaliser sans l'investissement des bénévoles et la générosité des parents. L'APEL vous remercie sincèrement et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

ÉCOLE SAINT-Louis-DE-GONZAGUE

Cette année, toute l'école embarque pour une grande aventure autour de l'eau.

Nos élèves vont donc observer, expérimenter, créer et réfléchir pour mieux comprendre ce trésor indispensable à la vie. Expériences scientifiques, lectures, arts plastiques, écriture, sorties et réalisations collectives rythmeront ce parcours.

Notre objectif est de sensibiliser chaque élève à la valeur de l'eau et aux gestes pour la préserver.

Nous avons lancé notre thème d'année « **Voyage au fil de l'eau** » le jeudi 25 septembre 2025, tous en bleu. À l'occasion d'un temps de vivre ensemble durant lequel tous les élèves étaient rassemblés en groupe “d'accompa” (élèves de PS à CM2), la petite goutte d'eau « **Lua** » nous a embarqué dans son voyage avec une activité sportive et coopérative.

Vivement la suite !



ÉCOLE SAINT-JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Découvrons notre environnement proche et plus lointain !

Le grand projet de notre année est : « Voyage autour de moi ». Les élèves découvriront davantage leur commune, les régions de France. Ce voyage les invite aussi à tisser des liens avec les autres. Ainsi, en septembre, tous ont participé à « Nettoyons la nature » dans la commune. Les CM1-CM2 ont aussi découvert le jeu des régions de l'UGSEL...

Les élèves ont également participé à la « Grande lessive ». Ils se sont inspirés du thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ». Ainsi, le 16 octobre, la cour était embellie par toutes les œuvres, étendues sur de grands fils à linge. Parents, frères et sœurs ont pu les admirer à la sortie pour la plus grande joie des jeunes artistes.

Enfin, un nouveau projet se prépare : une course nature, organisée par l'OGEC, le 5 avril prochain.



LES ÉCOLES DE MONTRÉVERD

Une nouvelle année scolaire sous le signe de la rencontre et du partage...

L'année scolaire 2025-2026 est déjà bien entamée. Cette année, ce sont 362 Montréverdois qui sont scolarisés dans nos 3 écoles.

Chaque école travaillera différents projets autour de l'eau, du voyage en France et des liens tissés avec les autres. Des thèmes nous rejoignent tous comme celui de la relation à l'autre et de la coopération...

Les 3 équipes pédagogiques se sont réunies comme de coutume à la rentrée. Elles se réuniront à nouveau plusieurs fois dans l'année afin :

- d'échanger avec des professionnels de la santé,
- proposer de nouveaux projets pour les élèves leur permettant, entre autres, de se rencontrer en fin d'année.

Nos trois équipes sont également actives dans le secteur écoles-collège de Rocheservière. Ce lien permet de mettre en place d'autres projets comme celui de la coopération entre élèves de cycle 3 et de cinquième.

Retrouvez toutes nos aventures sur les sites internet :

<https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

<https://saintandretreizevoies-ecole.fr>

<https://mormaison-saintlouis.fr>



A noter dans votre agenda

Portes Ouvertes :

- École Notre-Dame (SSLV) :
Vendredi 28 Novembre de 17h00 à 19h00
- École Saint-Joseph (SATV) :
Samedi 10 janvier 10h à 12h00
- École Saint Louis (MMN) :
Samedi 10 janvier de 10h30 à 12h00

Inscriptions des futurs élèves :

PS (enfants nés en 2023) ou nouveaux arrivants

- École Notre-Dame (SSLV) :
Samedi 10 Janvier de 10h30 à 12h00
- École Saint-Joseph (SATV) :
Samedi 10 janvier 10h à 12h00
- École Saint Louis (MMN) :
Samedi 10 janvier de 10h30 à 12h00

FAMILLES RURALES MONTRÉVERD

Une association au service des familles !

L'association Familles Rurales de Montréverd œuvre tout au long de l'année pour proposer des services et activités adaptés à tous les âges : une petite crèche « graine d'éveil » et un accueil de loisirs « graine de malice » à Saint-André-Treize-Voies, un accueil périscolaire « Les mille pattes » à Mormaison, un restaurant scolaire « Restomino » à Saint-André-Treize-Voies, du multisport sur Mormaison, de la Gym détente sur Saint-Sulpice-le-Verdon, une Chorale sur Mormaison et un club loisirs créatifs sur Saint-Sulpice-le-Verdon.

Portée par une équipe de salariés et de bénévoles investis, elle place la convivialité et le lien entre les générations au cœur de ses actions.

Petite crèche Graine d'éveil

La petite crèche accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans dans un cadre bienveillant et familial. **Il reste quelques places pour la rentrée de septembre 2026.**

L'équipe recherche également des bénévoles pour venir lire des histoires aux tout-petits : un joli moment de partage et d'éveil !

Accueil de loisirs Graine de Malice

Après un premier été 2025 très satisfaisant, l'équipe prépare déjà les nouveautés pour 2026, avec notamment l'organisation de séjours pour les enfants. Des projets riches en découvertes à venir !

Vie associative et bénévolat

Familles Rurales, c'est avant tout une association qui vit grâce à l'engagement de ses bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant s'impliquer dans les commissions (*petite crèche, accueil de loisirs, restauration, culture...*) ou au sein du conseil d'administration. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice !

Les projets 2026

Deux grands projets rythmeront l'année à venir :

- Un événement parentalité « Grandir et rire, instants complices en famille » organisé le 31 janvier 2026 à Montaigu-Vendée de 9h30 à 13h, en partenariat avec les associations Familles Rurales du territoire Terres de Montaigu.
- Un projet intergénérationnel en collaboration avec l'association Pampl'Up de Montréverd, autour de la rencontre, de la musique et du partage entre générations.



RETRAITÉ ET PASSIONNÉ DE LECTURE ?

**LA PETITE CRÈCHE DE MONTRÉVERD
RECHERCHE UN(E)
BÉNÉVOLE POUR PARTAGER UN
TEMPS DE LECTURE HEBDOMADAIRE
AVEC LES ENFANTS DE LA CRÈCHE**



Petite crèche graine d'éveil
Mme GODET Juliette, directrice
02.51.06.69.37

ATTENTION CHANGEMENTS D'EMAILS

Association et Direction :

association@famillesruralesmontreverd.fr

Petite Crèche Graine d'Éveil :

grainedeveil@famillesruralesmontreverd.fr

Accueil de loisirs Graine de Malice :

grainedemalice@famillesruralesmontreverd.fr

Restaurant scolaire :

restomino@famillesruralesmontreverd.fr

Accueil périscolaire Le Mille Pattes :

lemillepattes@famillesruralesmontreverd.fr

Contacts et informations :

07 61 02 84 88

association@famillesruralesmontreverd.fr

ADMR

L'ADMR, toujours à vos côtés

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver l'association locale :

Le Service d'Aide à Domicile ADMR :

- Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap
- Garde d'enfant
- Entretien du logement
- Téléassistance
- Portage de repas



L'association locale ADMR de votre commune intervient auprès des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap.

En complément de l'action des salariés à domicile, une équipe de bénévoles à taille humaine anime l'association en assurant des missions liées à son fonctionnement et des missions de lien social.

Trouvez une occupation enrichissante adaptée à votre emploi du temps.

Projet Cinéma

Dans le but de rompre l'isolement une sortie cinéma mensuelle est réalisée au Grand Écran à Montaigu avec un tarif spécial et possibilité d'accompagnement par des bénévoles.

Pour plus d'info contactez le 06 31 68 68 83

Contact :

Secrétariat mutualisé sur la Communauté d'Agglomération de Terres de Montaigu Rocheservière.

02 51 42 44 61

terresdemontaigu@admr85.org

LES BARJOTS DUNKERS EN TOURNÉE NBA 2026 !

Les Barjots Dunkers poursuivent leur aventure internationale !

Après avoir participé début octobre à la NBA délocalisée à Abu Dhabi, puis au premier match à domicile des Washington Wizards le 26 octobre, l'équipe prépare déjà un nouveau défi d'envergure.

En mars 2026, les Barjots Dunkers s'envoleront pour une tournée américaine exceptionnelle :

Quatre shows dans trois franchises NBA encore inédites pour nous. Au programme : Denver, Portland et Sacramento, du 5 au 12 mars 2026.

Cette tournée marque une nouvelle étape dans notre développement international et confirme la reconnaissance grandissante des Barjots Dunkers sur la scène du basket spectacle mondial.

Une belle fierté pour notre équipe et pour Montréverd, que nous portons haut à chaque saut !



MONTRÉVERD SPORT

Comme chaque année, la course cycliste Prix Montréverd s'est déroulée le 1er weekend de septembre. Cette course de niveau, Access 1-2 et Access 3-4 est organisée en collaboration avec le club de Montaigu (VCM). Le beau temps était présent, plus de 130 coureurs ont pu s'affronter.

Le bureau tient à remercier la mairie, le travail des agents municipaux et les partenaires. Bravo à tous les bénévoles qui répondent présents chaque année.

A noter dans votre agenda

Assemblée générale du club

Février 2026

Randonnée de Montréverd

21 juin 2026

10^e Prix Montréverd

05 septembre 2026

BADMINTON SATANAS ET DIABOLO

Pour cette nouvelle saison, l'association de badminton Satanas et Diabolo affiche une belle énergie !

Le club connaît un enthousiasme grandissant avec toujours plus de nouvelles demandes.

Face à cette affluence, un second créneau d'entraînement a vu le jour !

Résultat : 57 adhérents et malheureusement, quelques inscriptions refusées faute de place.

Cette effervescence confirme l'attrait de notre club qui veille à offrir un cadre d'entraînement convivial et de qualité à ses membres.

Les séances se tiennent les mardis à partir de 19h15 et les jeudis à partir de 19h45.

L'association propose plusieurs formules : jeu libre, rencontres amicales, championnat loisirs, tournois réguliers et cours ponctuels par un intervenant extérieur.

Deux moments forts ont marqué la fin de l'année 2025 : Assemblée Générale : 09 octobre 2025, Tournoi de Noël : 19 décembre 2025.

Renseignements

✉ bad.satanasetdiabolo@gmail.com
☎ 06 47 21 60 87
☎ 06 83 32 90 46

HATHA-YOGA AVEC BIEN-ÊTRE TROIS RIVIÈRES

au féminin ou au masculin, de 16 à 75 ans.

1^{er} Épisode : les impacts positifs sur votre physique : Apprendre à écouter son corps et lui redonner sa vraie place

Nos adhérents nous ont confié :

- Je reprends contact avec mon corps, et je me redresse,
- Les postures soulagent mon dos et agissent sur mes tensions dorsales,
- J'ai gagné en souplesse, et je dors mieux,
- Grâce aux exercices musculaires j'acquiers un meilleur équilibre physique,
- J'ai moins besoin de recourir à des soins paramédicaux.

Notre prochain épisode en juillet vous fera découvrir les bienfaits que procurent méditation, relaxation et concentration.

Et dès maintenant, venez « tester » grâce à la séance découverte.

Le lundi deux séances au choix, de 1 heure, vous sont proposées à 17h45 ou 19h.

Salle polyvalente Mormaison

Renseignement : 06 77 50 87 91



USSAM

L'USSAM Montréverd poursuit sa croissance avec près de 320 licenciés cette saison, un record ! Nous avons plus d'une centaine de joueurs à l'école de foot (5 à 12 ans), 3 équipes U15 et 3 équipes U18 en groupement avec L'Herbergement. Concernant les adultes, le club se compose de 3 équipes séniors masculins, 2 équipes loisirs féminines, une équipe loisir masculin et une section foot en marchant.

Tournoi U11-U13

Le club va organiser son premier tournoi jeune pour les catégories U11-U13. Il se déroulera le samedi 16 mai lors du week-end de l'Ascension. C'est une continuité du développement de notre école de foot, après l'embauche d'un salarié en septembre 2022, puis la formation d'un apprenti en septembre 2024.

Foot en marchant

Une section foot en marchant a vu le jour cette année avec une séance le lundi soir de 19h30 à 21h. Il y a 24 pratiquants dont 8 féminines allant de 47 à 78 ans. N'hésitez pas à venir essayer ou observer une séance.

Foot féminin

Le foot féminin loisir continue de se développer. Cette année, elles sont 27 licenciées (16 à 56 ans) à pratiquer le foot à 8 ce qui nous a permis de créer une deuxième équipe. Les entraînements et matchs se déroulent le mardi soir.

Mécénat particulier

Pour la première année, le club propose du mécénat particulier. Toutes personnes souhaitant nous aider à former les éducateurs ou à investir dans du matériel de qualité peut faire un don (déductible d'impôts et donnant droit à contribution). Plus d'informations sur notre site internet.

www.ussam.fr



A noter dans
votre agenda

Cassoulet à emporter

samedi 21 mars

Tournoi sixte

jeudi 14 mai

Tournoi U11-U13

samedi 16 mai

Assemblée générale

mercredi 10 juin



SMASH BASKET

Une nouvelle aventure a débuté pour le SMASH Basket, qui voit, pour la première fois de son histoire, son équipe fanion féminine atteindre le **niveau National 2** ! Un début de saison réussit avec 3 victoires pour 1 défaite (ndlr, résultats au 29/10).

C'est aussi l'occasion de faire des soirées de match, une fête pour supporters et bénévoles, avec restauration à thème et mise en avant de nos partenaires (ballon du match et bourriche). Nos jeunes sont très présents dans la salle pour participer à la présentation des équipes ou pour encourager nos joueuses avec le KOP ! Si vous souhaitez nous aider à organiser ces soirées, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas !

La section **BaskIN** continue de s'agrandir avec deux équipes engagées en challenge FFBB cette saison ! Nos baskineurs ont également participé à un événement en Belgique les 25 et 26 octobre dernier au cours duquel ils ont affronté des équipes belges et italiennes.

Cette saison, ce n'est pas une mais **deux équipes Loisirs** qui occupent la salle de Mormaison, les mercredis soirs et un créneau **Basket Santé** est toujours proposé le jeudi soir.

Enfin, nos **jeunes** continuent leur progression basket au sein de notre club avec pas moins de 19 équipes engagées en championnat dont 2 au niveau régional.





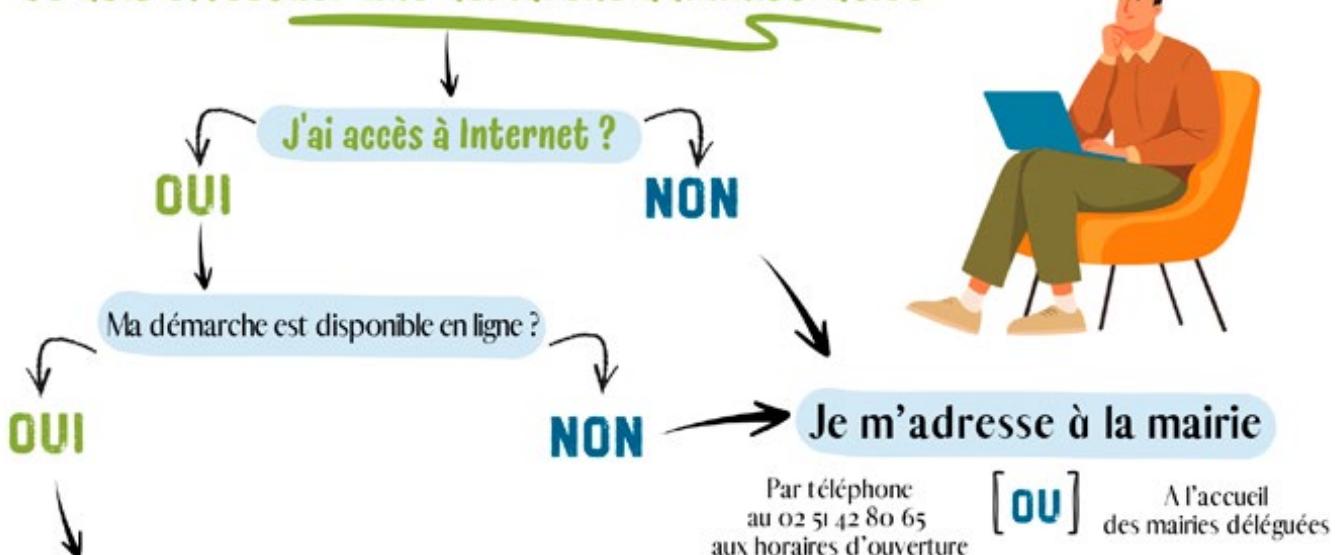
MONTRÉVERD

VOS DÉMARCHES ACCESSIBLES EN 1 CLIC

Près de 40 démarches administratives peuvent être facilement réalisées en ligne, sur le site Internet de Montréverd. Accessibles 24h/24 et 7j/7, à domicile, elles

permettent de gagner du temps et d'alléger le quotidien. Quelles démarches sont accessibles ? Vers qui se tourner en cas de difficultés ? Suivez le guide !

Je dois effectuer une démarche administrative



Je me connecte sur www.montreverd.fr
Rubrique "Démarches en ligne"



MA COMMUNE MES SERVICES ET DÉMARCHES VIVRE ET DÉCOUVRIR



Certaines démarches nécessitent
de créer un compte ou de se connecter
avec France Connect

Les démarches accessibles en ligne



ÉTAT CIVIL

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Pré-demande de PACS
- Actes de naissance, mariage, décès



GESTION DES DECHETS

- Paiement de facture
- Emménagement- déménagement
- Carte de déchèterie
- Demande de composteur
- Modification d'un contrat
- Bac cassé, volé ou disparu



VEHICULE

- Consultation du solde de points de permis de conduire
- Permis de conduire
- Carte grise (certificat d'immatriculation)
- Paiement d'une amende
- Désignation ou contestation d'une contravention ou d'une amende forfaitaire



URBANISME

- Formuler une demande d'urbanisme



ASSAINISSEMENT

- Demande de contrôle d'assainissement



ANIMATION - EVENEMENTIEL

- Demande d'ouverture d'un débit de boissons temporaire



ESPACE PUBLIC

- Signalement d'un désordre sur l'espace public



ÉLECTIONS

- Vérification de situation électorale
- Inscription sur les listes électorales



TRANSPORT SCOLAIRE

- Duplicata de carte
- Demande de création d'un point d'arrêt
- Inscription au service Extra ! – activités extrascolaires
- Résiliation de l'abonnement
- Changement de situation en cours d'année
- Inscription et connexion au compte famille



SECURITE – PREVENTION

- Inscription aux opérations tranquillité Vacances et Entreprises



RECENSEMENT CITOYEN



PETITE ENFANCE

- Prise de rendez-vous au RPE
- Inscriptions aux matinées parents-enfants



ACTION SOCIALE

- Prise de rendez-vous avec un conseiller France Services



TOURISME ET LOISIRS

- Réservation jeu de piste et visites guidées

BESOIN D'AIDE ?

FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

Les conseillers France Services peuvent vous aider à réaliser vos démarches en ligne relevant de la Caf, la Carsat, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, des ministères des Finances, de la Justice et de l'Intérieur.

Accueil sur rendez-vous :

Mon Espace Familles et Santé

1 rue René Descartes, ZA de La Bretonnière,
Montaigu-Vendée (Boufféré) :
 • les mardi et mercredi de 14h à 17h30,
 • le jeudi de 14h à 19h,
 • le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Mairie de Rocheservière :

Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

- Prise de rendez-vous en mairie.
- Accès possible à un poste numérique en autonomie, sans rendez-vous, aux mêmes horaires.

Les agents d'accueil des mairies se tiennent également à votre disposition pour toute question ou pour vous accompagner en cas de difficultés.

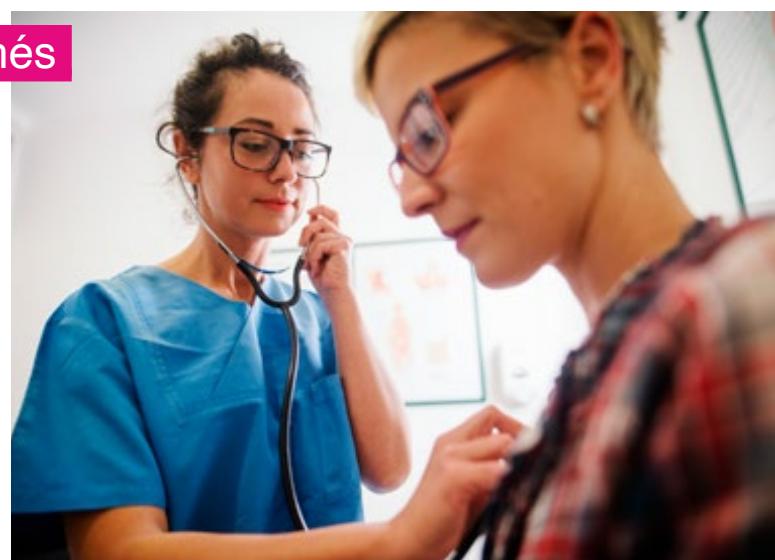


#Terres de Montaigu

Un centre de soins non programmés ouvre à Montaigu-Vendée

Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes cet été à Montaigu-Vendée. Sur orientation du 116 117, il accueille sur rendez-vous les patients confrontés à un problème de santé aigu nécessitant une consultation rapide, en cas d'indisponibilité ou d'absence de médecin traitant.

Le centre de soins non programmés est le fruit d'une collaboration du Centre Hospitalier Départemental, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord-Vendée et de Terres de Montaigu. La communauté d'agglomération apporte son soutien en mettant à disposition un local à Montaigu-Vendée (Montaigu).



Comment prendre rendez-vous ?

L'accès au centre se fait uniquement par le 116 117. Après analyse de la demande par un médecin régulateur, un rendez-vous peut être proposé.

Par qui sont accueillis les patients ?

Une équipe de médecins (praticiens du territoire et médecins remplaçants) se relaie pour assurer les consultations.

« Ce centre est ouvert 2 jours par semaine et répond aux besoins des patients souffrant d'un problème aigu. Les médecins vacataires ne font pas de suivi et de renouvellement d'ordonnance. Ce centre complète les créneaux de

soins non programmés déjà proposés par les médecins libéraux du territoire. Il est indispensable de composer le 116 117 en cas de problème aigu, aucun rendez-vous n'est pris sur place. »

Dr Emmanuelle Valais-Joyeau, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord-Vendée.

« Ce centre de soins non programmés va aussi permettre de réduire les passages aux urgences qui ne le nécessitent pas, pour les patients sans médecin traitant notamment. »

Yannick Richard, directrice du site de Montaigu-Vendée du Centre Hospitalier Départemental

J'ai un problème de santé aigu* et je n'ai pas de médecin traitant ou celui-ci n'est pas disponible

Le bon réflexe : je dois toujours contacter mon médecin traitant en priorité pour un meilleur suivi de ma santé et une prise en charge optimale de mes soins.

* Une maladie aiguë est caractérisée par une apparition brutale, une évolution rapide sur une courte durée.

116 117

- Médecine générale de garde
- 24h/24 & 7j/7

Conseil médical

Orientation vers un médecin

Prise en charge par le SAMU si nécessaire

En cas d'urgence vitale : j'appelle le 15

**L'ETABLIS DU MENUISIER**

Wilfrid BOISARD

**LA BOÎTE À COOKIES D'ÉMILIE & HUGO**

Emilie CORBINEAU et Hugo DUGAST

Cookies faits maison, fun et variées, disponibles en retrait directement lors des marchés. Commande en ligne pour un retrait à l'atelier ou en livraison locale.

**GUILLAUME RÉNOV'**

Guillaume JUDIT

Travaux de rénovation

**ÇA BAIGNE**

Julie ABGRALL

Foodtruck, vente de donuts et boissons

**IAD FRANCE**

Anaïs NERRIÈRE

Conseillère en immobilier

FRANCK GUILBAUD

Création de logiciels, sites web, applications web et mobile, intégration IA.

7 rue des Sabotiers
Saint-Sulpice-le-Verdon
📞 07 50 88 58 11
✉️ letablidumenuisier@gmail.com
➡️ www.letablidumenuisier.com

2 la Bégaudière
Saint-Sulpice-le-Verdon
✉️ contact@laboiteacookiesdelices.fr
➡️ laboiteacookiesdelices.fr

11 la Pinière
Saint-André-Treize-Voies
✉️ judit.guillaumepro@orange.fr
📞 06 30 79 32 81

3 rue de l'Epeautre
Saint-Sulpice-le-Verdon
📞 06 22 44 07 87

1 le Châtelier
Mormaison
📞 06 87 72 06 23
✉️ anais.nerriere@iadfrance.fr

1 le Moulin des Landes
Saint-André-Treize-Voies
📞 07 87 47 76 57
✉️ guilbaud.franck.pro@gmail.com
➡️ franckguilbaud.fr

15 rue des Écoles
Saint-André-Treize-Voies
📞 06 77 82 27 76
✉️ tguery@mltsoftware.com

**MLT SOFTWARE**

Thomas GUERY

**WEEKEND ARTISANAL**

SAM
25
AVRIL

Découvrez
les savoir-faire !
de nos entreprises,
artisans et
commerçants



**NUMÉROS
UTILES**

18
POMPIERS

15
SAMU

17
GENDARMERIE

112
URGENCES

3919
VIOLENCES
CONJUGALES

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

3018
HARCÈLEMENT
SCOLAIRE



#Infos diverses



Les élections municipales auront lieu en 2026

En mars 2026 vous élirez
les conseillers municipaux de Montréverd.



Date limite d'inscription

Mercredi 4 février, en ligne
Vendredi 6 février,
en version papier déposée
à la mairie

POUR VOUS INSCRIRE :

Renseignez-vous auprès de :

- La Mairie ou
- www.service-public.fr

Pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué leur recensement citoyen à Montréverd, l'inscription est effectuée sans aucune démarche de leur part.



Dates des scrutins

**Dimanches
15 et 22 mars 2026**

Les bureaux de vote seront implantés aux endroits suivants :

Commune déléguée de Mormaison

- Restaurant scolaire

Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

- Mairie

Commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon

- Salle Pré Vert

Le jour du scrutin pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote de votre commune déléguée muni :

**D'une pièce d'identité
(obligatoire)**

**De votre carte d'électeur
(si elle est en votre possession)**

Etat civil

*Sur autorisation de publication des familles.

du 01 juin 2025 au
30 novembre 2025

NAISSANCES*

Félicitations aux heureux parents de :

07 juin 2025	08 août 2025
GAZET du CHATELIER Joseph Mormaison	BOUILLAUD Simon Mormaison
30 juin 2025	29 août 2025
SÉBILEAU Sacha Saint-André-Treize-Voies	SAMSON Adrià Saint-André-Treize-Voies
21 juillet 2025	20 septembre 2025
DANIEAU Liam Saint-Sulpice-le-Verdon	CHAILLOT Sohan Saint-André-Treize-Voies
22 juillet 2025	22 octobre 2025
GUIGNARDEAU Marsault Saint-André-Treize-Voies	MABIT Élie Saint-André-Treize-Voies
27 juillet 2025	23 octobre 2025
MARIONNEAU Diane Mormaison	AUMONT Maïwenn Saint-André-Treize-Voies
06 août 2025	05 novembre 2025
MERCERON Éléna Saint-Sulpice-le-Verdon	ROUSSEAU Gabin Saint-Sulpice-le-Verdon
15 novembre 2025	15 novembre 2025
	LINARES Augustin Saint-André-Treize-Voies

DÉCÈS

Toute notre sympathie aux proches de :

15 juin 2025	08 septembre 2025
ROCHETEAU Michelle Mormaison	BONNARD Danielle (née RENÉ) Saint-Sulpice-le-Verdon
22 juin 2025	14 septembre 2025
BOURASSEAU Marie Mormaison	RENAUD Joseph Mormaison
03 juillet 2025	30 septembre 2025
RENAUD Agnès (née OIRY) Mormaison	BOUTEAU Béatrice (née DOUILLARD) Mormaison
10 juillet 2025	30 septembre 2025
RAPIN Marie-Josèphe Mormaison	LEAU Marie-Josèphe Mormaison
19 juillet 2025	04 octobre 2025
GANDEMÉR Rosella Mormaison	PORTZENEM Lucienne (née GOMILA) Saint-Sulpice-le-Verdon
26 juillet 2025	11 novembre 2025
FRUCHET Marie-Thérèse (née RONDEAU) Saint-Sulpice-le-Verdon	DAHÉRON Daniel Saint-André-Treize-Voies
12 août 2025	19 novembre 2025
BARON Denise Mormaison	LINARES Augustin Saint-André-Treize-Voies

MARIAGES*

Tous nos vœux de bonheur à :

07 juin 2025	23 août 2025
BUZARÉ Morgann et ROUSSEAU Julie	GRAVÊTHE Martin et LAROCHE Flore
14 juin 2025	23 août 2025
POTIER Samuel et GOURAUD Audrey	BORDRON Gildas et CECHETTO Agnès
14 juin 2025	30 août 2025
PALLARES Tristan et COUILAUD Angélique	HUARD Stéphen et MAY WINT WAR OO
21 juin 2025	27 septembre 2025
TESSIER Mickaël et LEHOURS Emeline	DOUILLARD Fabrice et DRAPEAU Mélanie
19 juillet 2025	27 septembre 2025
LEBRUN Guillaume et MARTIN Lyndsay	BROCHARD Clément et LOISEAU Mathilde
02 août 2025	18 octobre 2025
MONTEL Jean-Christophe et MUNIER Brigitte	GALIPAUD Benjamin et GABORIAU Laure



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MONTRÉVERD

02 51 42 80 65

Mairie déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie - 85260 MONTRÉVERD

Lundi au samedi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV 9h00 – 12h00
Vendredi : 14h00 – 17h30

Mairie déléguée de MORMAISON

13 rue Jean XXIII - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 9h00 – 12h00
Les mercredi et vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV

Mardi : 9h00 – 12h00

Mairie déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 14h00 – 17h30
Les mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00

URBANISME sur RDV

Jeudi : 14h00 – 17h30

Contacts :

Accueil – services à la population

accueil@montreverd.fr

Urbanisme, voirie, réseaux

urbanisme@montreverd.fr

Communication – événementiel

vie associative

communication@montreverd.fr



Transport Solidaire

Tél. 02 51 42 80 65

BIBLIOTHÈQUES

MORMAISON - 3 LIEU :

Mercredi : 10h30 – 12h00 / 15h – 17h
Vendredi : 17h00 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h00

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES :

Mardi : 16h00 – 17h30
Mercredi : 16h30 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h30

SAINT-SULPICE-LE-VERDON :

Mercredi et dimanche : 10h30 – 12h00
Jeudi : 16h00 – 17h30

Contact bibliothèques :

bibliotheque@montreverd.fr

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Montréverd

Freddy DELHOMMEAUX : 06 61 56 92 71
delhommeau.freddy@outlook.fr

ÉPICERIES

« La Gourmandine » / St-André-Treize-Voies

Lundi : 7h45 – 12h45 et 16h30 – 19h00
Mardi / jeudi : 7h45 – 13h00 et 16h30 – 19h00
Vendredi : 7h45 – 12h45
Samedi : 8h00 – 13h00

pickup
Tél. 09 62 65 67 72

« La Gourmandine "Le 3 Lieu" » / Mormaison

Lundi / mardi : 7h30 – 13h00 et 16h45 – 18h45
Jeudi / Vendredi : 7h30 – 13h00
Samedi : 8h00 – 13h00
Dimanche : 8h30 – 12h30

Tél. 02 51 43 91 60

L'Epistore / Saint-Sulpice-le-Verdon

Mardi au vendredi : 6h30 – 13h00 et 16h30 – 19h30
Samedi / dimanche : 8h00 – 13h00
Tél : 02 51 06 47 54 / 06 66 51 95 72

MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint-André / St-André-Treize-Voies

Infirmières (ADMR) : 02 51 46 50 22
Sur RDV du lundi au vendredi de 7h30 à 8h00 / samedi de 8h50 à 9h20, à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7/7 j. Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone et doctolib.

Infirmières Libérales : 06 71 82 87 19

Emilie Noël et Alexandra Barjolle

Soins au cabinet du lundi au samedi sur rendez-vous et à domicile 7/7 j. Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone et doctolib.

Ostéopathe : Benoit MOUSSARD 07 87 10 58 15

Cabinet ouvert sur RDV

CENTRE SOCIAL

Annexe de Rocheservière, 9 rue des Alouettes.

Assistantes sociales :

Mme RENARD et Mme BRAUD Tél : 02 28 85 74 35
mdsf.montaigu@vendee.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

SUR TERRES DE MONTAIGU

Lundi : 11h00 à 20h00
Mercredi : 08h30 à 17h30
Samedi (semaines impaires) : 09h30 à 12h30
Tél. 02 51 94 04 62 / mail : rpe@terresdemontaigu.fr

PAROISSE

« PERES BAUDOUIN ET MONNEREAU DES BROUZILS »

Relais de Rocheservière : 02 51 94 90 48
Presbytère des Brouzils : 02 51 42 21 27